

AVIS MODIFIÉ DE CONCOURS NATIONAUX D'ENCADREMENT

SESSION 2024

(Arrêtés du 22 septembre 2023 **modifié par l'arrêté du 6 novembre 2023**)

- **Concours inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux :**
<https://www.education.gouv.fr/le-concours-de-recrutement-d-inspecteurs-d-academie-inspecteurs-pedagogiques-regionaux-ia-ipr-324530>
- **Concours inspecteurs de l'éducation nationale :**
<https://www.education.gouv.fr/le-concours-de-recrutement-d-inspecteurs-de-l-education-nationale-ien-324521>
- **Concours de personnels de direction :**
<https://www.education.gouv.fr/le-concours-de-personnels-de-direction-9947>

Les inscriptions auront lieu :

**du mardi 3 octobre 2023 à partir de 12h00
au jeudi 9 novembre 2023, 12H00, heure de Paris.**

[La campagne d'inscription est prolongée jusqu'au 7 décembre 2023, 12 heures, heure de Paris.](#)

Les inscriptions ne sont plus possibles après la date et l'heure indiquées.

Aucune modification ne pourra être apportée par la suite.

ATTENTION :

- Lors de votre inscription vous serez dirigés sur le serveur Cyclades via le site ci-dessus. Vous devrez alors créer un compte qui permettra la gestion dématérialisée de votre inscription.
- La confirmation de votre inscription n'est effective **que si et seulement si** un numéro d'inscription à 10 chiffres vous est attribué pour chaque inscription. Il est conseillé aux candidats d'imprimer l'écran de validation et de vérifier leur adresse électronique avant de valider.
- Les pièces justificatives sont dématérialisées sur l'application Cyclades dans votre espace candidat.

Veillez à indiquer une adresse postale et une adresse électronique valables pendant toute la durée de la session.